



inform
CONTACT

NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS

№ 80

Avril – Juin 2013

La CGS appelle à accélérer la ratification des conventions de l'OIT

Le Comité Exécutif de la CGS a discuté à sa réunion du 4 avril 2013 de la ratification et de l'application des conventions de l'OIT dans les pays de la région. Il s'agissait tout d'abord de onze conventions, proposées par la CGS et soutenues par l'Assemblée interparlementaire de la CEI.

Le Comité Exécutif a souligné que malgré les efforts des syndicats, le processus de ratification commence à se ralentir. La non-ratification dans aucun pays de la région des conventions № 102, concernant la sécurité sociale (norme minimum), et № 168, sur la promotion de l'emploi et la protection contre le chômage, provoque une grande inquiétude des syndicats.

Les membres du CE sont aussi très inquiétés par la violation par les organes du pouvoir et le patronat, dans certains pays de la région, des conventions déjà ratifiées, surtout des conventions fondamentales

№№ 29 et 105 sur le travail forcé, № 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical et № 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective.

Dans ces conditions, la CGS s'est adressée de nouveau, en novembre dernier, au Conseil de l'Assemblée interparlementaire de la CEI en lui demandant d'appeler les Etats membres à ratifier et à appliquer les conventions de l'OIT. Le Conseil a soutenu la demande de la CGS et a recommandé aux parlements nationaux de discuter de ce problème à leurs sessions et de le résoudre.

Le Comité Exécutif a exprimé l'espoir que par les efforts conjoints des syndicats et des parlementaires donneront une nouvelle impulsion au processus de ratification. Selon la CGS, le progrès dans ce domaine sera une garantie supplémentaire contre la mise en oeuvre des programmes anticrises aux frais des salariés, contre la détérioration des conditions de leur vie et du travail et contre la baisse de la couverture sociale.

La réunion du CE a adopté un plan d'actions conjointes entre la CGS et l'Organisation internationale "Union Tchernobyl" dans la protection des victimes de la catastrophe de cette centrale nucléaire. Les participants ont aussi discuté de l'utilisation de nouvelles technologies dans le fonctionnement de la CGS et de ses organisations membres.

Le Conseil de la CGS discute de la situation socio-économique dans la région

Le Conseil de la CGS, tenu le 5 avril 2013 à Moscou, a discuté de la situation socio-économique dans les nouveaux Etats indépendants et de tâches des syndicats dans la défense des intérêts des travailleurs.

Comme conclusion de la discussion, le Conseil de la CGS a recommandé aux organisations membres de faire avancer plus activement les principes du travail décent lors de l'élaboration des stratégies nationales du développement, de contribuer à la consolidation des efforts des partenaires sociaux pour garantir la justice sociale dans leurs pays.

Le Conseil a pris la décision de créer un Conseil des jeunes auprès de la CGS et les commissions suivantes:

- sur les questions de la construction syndicale et de la coopération internationale;
- pour la défense des intérêts socio-économiques des travailleurs et les questions juridiques;
- sur la sécurité du travail, l'écologie, la santé et la sécurité sociale des travailleurs;

- sur la coopération humanitaire et l'information;
- sur l'égalité entre hommes et femmes.

Message de la CGS à l'occasion du Premier Mai

A la veille du 1^{er} Mai – Journée de la solidarité internationale des travailleurs, le Conseil de la CGS a adopté un message suivant:

“La fête du 1^{er} Mai de cette année sera la première après le VII congrès de la CGS auquel les organisations membres de notre Confédération ont dressé les grandes orientations de notre lutte commune pour les droits des travailleurs pour les cinq prochaines années. C'est un travail décent pour tous, la réduction de la pauvreté et du chômage, la répartition équitable des richesses, la défense des droits de l'homme et des libertés syndicales, l'égalité entre homme et femme, la défense d'autres intérêts des travailleurs, ainsi que des retraités, des étudiants et des femmes au foyer.

Nos pays sortent petit à petit de la phase la plus dure de la crise économique mondiale. Cependant, selon les pronostics, cette année la crise influencera toujours la situation socio-économique dans plusieurs régions du monde. Parmi ses conséquences dans notre région – la hausse du chômage, l'appauvrissement des travailleurs, l'augmentation du poids des impôts et des taxes, l'aggravation des problèmes de la migration de travail. Cela crée un terrain pour la violation des droits

des travailleurs et des syndicats par les pouvoirs et le patronat au plan national, mais aussi par les compagnies multinationales. Comme résultat – la montée de la tension sociale et du mécontentement de la population, ce qui demande la mobilisation des forces syndicales pour défendre les intérêts des travailleurs et renforcer le dialogue social.

Le Conseil a appelé les organisations membres de la CGS à marquer largement le 1^{er} Mai de cette année sous les slogans et les revendications suivantes:

OUI – au développement économique et à la création de nouveaux emplois!

NON – à la hausse du chômage et à la fermeture des entreprises!

OUI – au travail décent et à l'emploi productif!

NON – à l'appauvrissement des travailleurs!

OUI – à une bonne rémunération qui garantit aux travailleurs une vie digne!

OUI – au SMIG au-dessus du minimum vital!

NON – à l'ingérence dans les affaires des syndicats!

OUI – au respect des droits des travailleurs et des syndicats, à l'application des conventions de l'OIT et d'autres normes internationales du travail!

Nous sommes sûrs que les actions du Premier Mai de cette année seront une contribution efficace à la lutte des syndicats pour le progrès social dans nos pays, pour les meilleures conditions de travail et de vie de nos peuples”.

La déclaration de la CGS à l'occasion de la Journée mondiale pour la sécurité au travail

Annuellement, le 28 avril, les actions et les initiatives visant à attirer l'attention de la société aux problèmes de la sécurité et d'hygiène du travail, à mettre en lumière les nouveaux problèmes dans la sécurité du travail, se passent dans plusieurs pays du monde.

Les statistiques confirment les mauvaises tendances dans ce domaine à travers le monde. Selon ces statistiques, plus de 160 millions de personnes ont des maladies professionnelles. On enregistre annuellement plus de 270 millions d'accidents du travail et plus de 2 millions de personnes meurent par accidents du travail ou bien des suites des maladies professionnelles.

La Journée mondiale pour la sécurité au travail est une importante et significative campagne mondiale. Les syndicats de la CEI soutiennent le thème de la campagne de cette année, déclaré par l'OIT – la prophylaxie des maladies professionnelles. Les syndicats de la Communauté considèrent que la création des emplois avec les conditions du travail décentes, libres de facteurs insalubres, du traumatisme et des maladies, est très importante pour la CEI.

Pour réaliser les tâches mentionnées il est nécessaire:

- à la suite avec l'adhésion de certains pays de la CEI à l'OMC il est nécessaire de mettre les nor-

mes et les standards nationaux en conformité avec les exigences internationales;

– d'élever l'efficacité du contrôle syndical de la sécurité et de l'hygiène du travail et de rendre plus active l'inspection technique syndicale.

La CGS et ses organisations membres feront tout le nécessaire pour atteindre ces buts”.

La fête du 1^{er} Mai dans les pays de la région

Arménie: Le Premier Mai en Arménie a été officiellement déclaré Journée du travail. La Confédération des syndicats a organisé à Erevan une manifestation qui a rassemblé plus de 1000 militants syndicaux de toutes les branches. Intervenant au meeting, Eduard Toumasyan, président de la centrale syndicale, a déclaré qu'aujourd'hui il faut faire tout le nécessaire pour que la voix des syndicats soit entendue et prise en considération lors de l'élaboration des mesures pour faire sortir le pays de la situation difficile.

Bélarus: Les actions syndicales consacrées au Premier Mai ont eu lieu dans toutes les régions du pays. Selon les données officielles, la manifestation tenue à Minsk a rassemblé plus de 30000 travailleurs.

“La Fédération des syndicats de Bélarus se prononce pour l'augmentation des salaires, les conditions dignes du travail et pour la modernisation des entreprises”, a

déclaré Leonide Kozik, président de la FSB.

Géorgie: L'Union des syndicats a organisé une manifestation de masse sur l'avenue principale Chota Roustaveli de Tbilissi. Intervenant à la manifestation, Irakli Petriachvili, président de l'USG, a déclaré que “le 1^{er} Mai, chaque travailleur doit descendre dans la rue pour se prononcer sur ses problèmes et pour exiger leurs résolution”.

Russie: Les manifestations et les meetings, organisés par la Fédération des syndicats indépendants de Russie (FNPR), ont eu lieu dans toutes les grandes villes et régions de la Russie. Leurs participants ont exprimé leurs revendications aux pouvoirs et au patronat sous le slogan principal: “Un travail décent – une rémunération décente”.

Les actions les plus massives ont eu lieu à Grozny (120000), Moscou (90000), Yakoutsk (55000), Khabarovsk (40000), Perm (37000), Ekaterinbourg et Vladivostok (25000), Koursk (24000), Magadan (23000), Saint-Petersbourg et Omsk (15000).

Les participants ont adressé aux pouvoirs et au patronat les revendications suivantes: garantir aux travailleurs le salaire décent, l'emploi efficace, le travail en sécurité, le respect du droit des travailleurs à l'organisation, l'environnement confortable pour la vie. Les syndicats ont rappelé aux pouvoirs que les statistiques réjouissantes ne

peuvent pas cacher le problème de la pauvreté des travailleurs, dont les deux tiers touchent moins de 20000 roubles (environ 500 euros) par mois.

La FNPR trouve nécessaire:

- de mobiliser ses efforts dans la réalisation de la Convention générale pour les années 2011–2013 ;
- faire le nécessaire pour moderniser les relations de travail et les mettre en conformité avec le Programme du travail décent, avancé par l'OIT.

Ukraine: Selon les données de la Fédération des syndicats d'Ukraine, les initiatives consacrées au Premier Mai ont eu lieu dans les 21 régions du pays. Le meeting le plus massif, qui a rassemblé plus de 30000 travailleurs, a eu lieu à Simferopol, la capitale de la République autonome de Crimée. Les initiatives de masse ont été tenues aussi dans les régions de Dnepropetrovsk, de Donetsk, de Zaporoujié, de Lougansk et d'Odessa.

Azerbaïdjan: la syndicalisation prend de l'ampleur

Un compte rendu statistique de l'année 2012 a été présenté à la réunion du Comité Exécutif de la Confédération des syndicats d'Azerbaïdjan, tenue en mai. Selon ce compte rendu, 78 nouvelles organisations syndicales de base ont été créées durant l'année passée, le nombre des membres des syndicats dans le secteur privé a augmenté de 6,6%. Parmi les demandes et les

plaintes de la part des travailleurs syndiqués, reçues par les structures syndicales, 98,6% ont été résolues au profit des salariés.

Les membres du CE ont souligné que le principe du dialogue social reste prioritaire dans la défense des intérêts des travailleurs. La participation à l'activité législative du parlement national, la ratification et l'application des conventions de l'OIT et d'autres normes internationales sociales sont toujours au centre d'attention de la CSA.

Le Comité Exécutif a dressé le bilan du concours national "Meilleure entreprise nationale par ses conditions de travail saines et sa sécurité en 2012".

Bélarus: la FSB exige l'amélioration des conditions du travail

A la veille de la Journée mondiale pour la sécurité au travail, la Fédération des syndicats de Bélarus a fait une déclaration par laquelle elle a exigé au gouvernement et au patronat de créer des conditions adéquates aux entreprises, pour que tout travailleur ait le droit aux bonnes conditions de travail en pleine sécurité, aux moyens de protection individuels et au repas chaud à l'entreprise.

En même temps, la FSB propose que les salariés travaillant dans les conditions insalubres aient le droit aux quatorze jours de repos annuellement dans les maisons de santé aux frais du patronat.

Les syndicats considèrent que la prophylaxie des maladies professionnelles est plus efficace et moins chère que le traitement et la réhabilitation après ces maladies.

Géorgie: les amendements au Code du travail

Le projet des amendements au Code du travail, interdisant au patronat de licencier les travailleurs sans aucune raison ni argument, a été adopté le 7 mai 2013 par le parlement national en première lecture. La discussion par article, va suivre cette procédure.

A part les nouvelles règles de licenciement des travailleurs, les changements dans le Code du travail vont concerner les heures supplémentaires, les jours de repos et de fête. Dorénavant, les travailleurs peuvent au lieu de compensation pécuniaire, demander les jours de repos supplémentaires. “Conformément à l’ancien Code du travail, les travailleurs devaient travailler 41 heures par semaine et les heures supplémentaires n’ont pas été payées. Actuellement chaque heure supplémentaire sera payée” a commenté les amendements le chef du Département juridique de la centrale syndicale Raïsa Liparteliani.

“Dans le projet du Code du travail, qui est préparé conformément aux recommandations des organisations internationales, sont pris en compte les intérêts des travailleurs et du patronat” – a déclaré Irakly Petriachvili, président de l’USG.

Moldova: la CNSM se prononce pour une société prospère

La Confédération nationale des syndicats de Moldova a publié dans le journal “La voix du peuple” un message, lié à la situation socio-économique dans le pays.

Au nom de 450000 membres des syndicats, la CNSM exprime dans son message l’inquiétude quant au développement socio-économique dans le pays. Ces derniers temps, la croissance économique s’effectue exclusivement grâce aux transferts de devises depuis l’étranger. Pour cette raison, le niveau de vie de la population reste toujours très bas.

Ayant exprimé son soutien au choix européen de la Moldova, la centrale syndicale s’est prononcée pour le développement des réformes qui visent à construire un Etat de droit, à réunir les conditions favorables pour le développement de l’économie et à garantir la vie digne pour la population.

Les syndicats ont appelé les politiciens, les partenaires sociaux, les fonctionnaires d’Etat et les travailleurs de toutes les branches à oeuvrer ensemble pour la création d’une société prospère.

Russie: le projet de loi sur l’interdiction du travail de location

Le 26 avril 2013, la Douma d’Etat a adopté en deuxième lecture le projet de loi “Les amendements à certains actes législatifs de la Fédération de

Russie”. Le document parle des mesures qui interdisent aux employeurs de manquer à la signature des accords du travail en utilisant les mécanismes du travail de location et par d’autres moyens douteux.

En commentant cet événement, Mikhaïl Chmakov, président de la FNPR, a déclaré que “cette loi est en fait l’interdiction du travail de location. C’est une loi martyre et pendant une année et demie les syndicats ont tout fait pour qu’elle soit adoptée en deuxième lecture. La loi interdit cette forme de travail servile, quand l’homme n’est pas protégé par la législation du travail et reste pratiquement sans droits sur son lieu de travail. Nous espérons que le projet de loi sur l’interdiction du travail de location, visant à défendre les droits et les intérêts des travailleurs de Russie, sera adopté définitivement et signé par le président de la Fédération de Russie”.

Tadjikistan: le 20^e congrès de la FSIT à Douchanbe

129 délégués, représentant 20 syndicats de branche et 3 organisations régionales, ont pris part au 20^e congrès de la Fédération des syndicats indépendants du Tadjikistan, tenu le 25 mai 2013 à Douchanbe. Plusieurs délégations étrangères y ont aussi pris part, parmi lesquelles les représentants de l’OIT, de la CGS et de la CSI.

Présentant le rapport d’activités, Mourodali Salikhov, président de la centrale, a souligné avec inquiétude

que l’économie informelle gagnait du terrain dans le pays. Dans le commerce, elle représente aujourd’hui 95,3%, dans la construction – 91,2%, dans les hôtels et dans les bars – 91%, dans les entreprises privées – 69,1%.

Dans une résolution adoptée au congrès, la lutte contre le travail informel a été déclarée une des tâches prioritaires des syndicats pour les années 2013-2020.

S’adressant aux délégués Valery Youriev, secrétaire général adjoint de la CGS, a souligné que la FSIT est une organisation qui a de l’autorité non seulement au sein du mouvement syndical de la CEI, mais aussi mondial, elle sert d’un vrai soutien aux travailleurs et bénéficie du respect auprès des partenaires sociaux nationaux.

Mourodali Salikhov a été élu à l’unanimité président de la FSIT.

Ukraine: les syndicats saluent la nouvelle loi sur la sécurité au travail

Viktor Yanoukovitch, président de l’Ukraine, a signé le 25 avril 2013 la nouvelle loi “La validation du programme d’Etat sur l’amélioration de la sécurité, de l’hygiène et de l’environnement au travail pour les années 2014-2018”.

La validation de cette loi est le résultat de la coopération étroite ces dernières années, entre le gouvernement, les syndicats et le patronat dans la sécurité du travail. Plusieurs

propositions des syndicats ont été incluses dans le programme, particulièrement :

- l'introduction des systèmes de gestion de la sécurité du travail au niveau national, de branche et de régions;
- la ratification des conventions de l'OIT N° 121 sur les prestations en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles et N° 187 sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail;
- la participation du Fonds d'Etat de l'assurance sociale au financement de la formation des syndicalistes dans la sécurité au travail.

Ukraine: le projet de nouveau Code du travail sous le contrôle des syndicats

Lors d'une conférence de presse, Viktor Ukraïnets, vice-président de la Fédération des syndicats d'Ukraine, a déclaré que la FSU a préparé 150 propositions pour améliorer le projet du nouveau code du travail, passé en première lecture au parlement. Selon la centrale syndicale, ce Code doit correspondre aux intérêts des travailleurs.

Une des propositions concerne la conclusion des accords du travail en forme écrite, ce qui va permettre aux travailleurs de défendre légalement leurs droits.

La FSU a aussi proposé d'interdire aux employeurs d'attirer les tierces personnes au travail en cas des grèves et d'autres actions collectives.

En même temps, les syndicats sont préoccupés par la norme de la loi qui permet aux employeurs en cas d'impossibilité de résoudre un conflit collectif, d'utiliser l'arrêt provisoire de l'entreprise, où de réduire la production, avec suspension des salaires pour une partie où pour tous les travailleurs. C'est qui signifie pratiquement un lock-out.

Les syndicats insisteront pour que le projet de loi prenne en considération toutes les propositions des syndicats et évite l'utilisation des normes qui lèsent les intérêts des travailleurs.

Ukraine: le leader syndical dirigera le Conseil socio-économique national

Le 18 mai 2013, le président d'Ukraine a désigné Youri Koulik, président de l'Union représentatif des syndicats d'Ukraine au poste du président du Conseil socio-économique national tripartite.

Le Conseil socio-économique se chargera de:

- l'élaboration de la position commune de partenaires sociaux quant au développement socio-économique du pays et des voies de résolution des problèmes dans ce domaine;
- la préparation et la présentation au président, au parlement et au Cabinet des ministres des recommandations et propositions coordonnées concernant la formation et la réalisation de la politique économique et sociale, la régulation des relations de travail, économiques et sociales.

La solidarité des syndicats des travailleurs des industries de construction d'automobiles et de machines agricoles se renforce

L'Union internationale des syndicats des travailleurs des industries de construction d'automobiles et de machines agricoles a tenu sa 7^e Conférence statutaire le 17 avril dans la banlieue de Moscou. Albert Potapov, secrétaire général adjoint de la Confédération générale des syndicats (CGS) y a pris part.

Andrey Fefelov, président de l'UIS a présenté le rapport d'activités.

Dans leurs interventions, les participants à la conférence, , ont souligné le lien étroit entre l'UIS et la CGS, ont mis en relief l'utilité de l'activité de la CGS pour le mouvement syndical de la CEI.

Andrey Fefelov a été élu à l'unanimité président de l'Union internationale des syndicats et Valery Kouzmitch – vice-président.

Les syndicalistes du complexe pétrogazier de la CEI discutent de la formation des cadres

Les dirigeants des syndicats et les militants syndicaux du complexe pétrogazier des pays de la CEI ont organisé du 18 au 25 mai à Antalya (Turquie) un séminaire d'études. Natalya Podchibyakina, secrétaire générale adjointe de la CGS, y a pris part.

Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la CGS, les dirigeants de

plusieurs centrales syndicales de la CEI et des Unions internationales de branche ont envoyé leurs messages de salutations aux participants au séminaire.

Melik Mirzoev, secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats de cette branche, a présenté le rapport "La réglementation juridique de la formation et du recyclage des cadres. Les formes et les méthodes de l'activité des syndicats dans les conditions actuelles".

Dans une résolution adoptée au séminaire, il est recommandé aux syndicats de branche d'attribuer 5-6% de leurs budgets à la formation et au recyclage des cadres syndicaux.

Une rencontre des syndicalistes des télécommunications à Minsk

L'Union internationale des syndicats des travailleurs des télécommunications de la CEI, invitée par le Syndicat de cette branche de Bélarus, a tenu la réunion de son Conseil le 4 juin à Minsk.

La réunion, dirigée par Anatoly Nazeïkine, président de l'UIS, a discuté de l'activité des syndicats dans les conditions actuelles des relations de travail et sociales.

Les membres du Conseil, dirigeants des syndicats membres de l'UIS, ont présenté les rapports sur la situation socio-économique des travailleurs de la branche dans les pays de la CEI.

Le Conseil a adopté plusieurs documents concernant l'activité de l'UIS.

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL
ET
LE CENTRE DES RELATIONS PUBLIQUES DE LA CGS
42, LENINSKY PROSPECT
119119, MOSCOU, RUSSIE
TÉLÉFAX +7(495) 938-2155
TÉLÉPHONE +7(495) 938-0112
E-MAIL: inter@vkp.ru
SITE INTERNET: www.vkp.ru;

*LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.*

*SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS,
LE 18 SEPTEMBRE 1997 ET AU CINQUIÈME CONGRÈS (EXTRAORDINAIRE) DE LA CGS, LE 26 MARS 2004.*

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:

*LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE
ET LA COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE,
D'AZERBAÏDJAN, DE BÉLARUS, DE GÉORGIE, DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDOVA,
DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN ET D'UKRAÏNE,
AINSI QUE 28 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE.*

*LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DES ASSAMBLÉES INTERPARLEMENTAIRES DE LA CEI ET DE LA CEEA,
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.*

AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.

*LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUS LES CINQ ANS
ET ENTRE LES DEUX CONGRÈS LE CONSEIL ET LE COMITÉ EXÉCUTIF.*

*LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.
MIKHAÏL CHAMAKOV EST LE PRÉSIDENT DE LA CGS, VLADIMIR SCHERBAKOV EST LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.*

CHER LECTEUR,

Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre,
les versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:
www.vkp.ru